

*Ce bourg, serré autour de son église, aurait pu n'être qu'un petit village rural, se consacrant entièrement à l'agriculture sur ses 702 hectares. Cependant, l'exploitation de carrières, de grès et de meulière a contribué à lui donner un double visage. Malgré les apparences, ce n'est pas de la meulière que le village tire son nom, car il portait ce nom bien avant que le terme «pierre meulière» n'existe en français.*

*Cette double activité rurale et artisanale, puis «industrielle» a mêlé paysans et ouvriers sur son sol. Des tailleurs de pierre italiens, venus du Piémont, se joignirent, au début du XXème siècle, aux Moliérois de souche, les «Indiens», comme on les surnommait depuis des lustres.*

*Tous vécurent en bonne intelligence dans leur paisible village. Mais ils n'étaient pas les derniers à chercher querelle aux «Pantouffliers» de Limours ou aux «Gars» de Saint Rémy les Chevreuse lors des bals du samedi soir.*

*La présence des ouvriers entraîna la création, à l'instigation du gouvernement, d'une société de Secours Mutuel, précurseur de notre sécurité sociale, dont la bannière portait la devise : «Aimons-nous, aidons-nous».*

*En 1902, une fanfare vit le jour, dont la réputation dépassa largement les limites de la commune.*

*Entre 1867 et 1939, la vie quotidienne fut rythmée par les six allers-retours de la ligne de Sceaux à la gare de Boullay ou de Limours, et à partir de 1930, par les trains de marchandises de la «Paris-Chartres» toute proche.*

# Les Molières

## PATRIMOINE

### L'ancien mur d'enceinte qui entourait le village

Il ne subsiste que quelques vestiges. Ils sont désormais à l'intérieur des propriétés privées, mais en suivant le «chemin des écoliers» (sentier piétonnier), on peut encore voir une portion de mur et une tour.

### L'église Ste-Marie-Madeleine

Elle possède un clocher du 17<sup>ème</sup> siècle. Elle a servi de grange à fourrage pendant la guerre de Cent Ans. Dans les années 30, l'Abbé Vorage, curé de la paroisse (il fut aussi un remarquable agent de renseignements pendant la première guerre mondiale), l'a restaurée au goût de l'époque. La façade a été modifiée, le chœur a été transformé et des vitraux mis en place.

En sortant de l'église, à droite, on devine, derrière murs et végétation, une très belle maison de maître : le **Pavillon SULLY**. Aucun document n'atteste que le ministre d'Henri IV y ait séjourné, mais le lien entre la demeure et cette famille célèbre est certain. Les jardins accueillait autrefois les kermesses et fêtes de bienfaisance.

A la sortie du village, sur la route de Roussigny, vous découvrez deux belles fermes. Sur la droite, la **ferme de Quincampoix**, entourée de douves à la manière d'un château. Plus loin, sur la gauche, imposante avec ses multiples dépendances, la **ferme d'Armenon**.



Ces fermes ont appartenu, à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle à Guy Jean-Baptiste TARGET, avocat célèbre qui joua un rôle important sous la Constituante et qui mourut à la ferme du Fay en 1806. Une médiathèque qui est en cours de construction près de la mairie portera son nom. Maurice-Pierre Boyé, écrivain et poète, raconte merveilleusement dans « Le livre de mon village » tous les bons moments qu'il passa de 1904 à 1920 au village et à la ferme. Les enfants, à cette époque, aimaient y venir acheter du bon lait frais, quelques oeufs, des fruits et des légumes.

### Informations pratiques

- **Mairie ouverture :**
  - Lundi de 14h à 17h
  - Mardi, Mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
  - Samedi de 9h à 12hTel : 01 60 12 07 99
- **Cabines téléphoniques :** place de la Mairie (angle route de Cernay), route de Boullay.
- **Deux aires de piques-niques :** Salle Paradou et le Stade
- **Parking :** Place de la mairie, Place de l'Eglise, Grande rue, Rue de Gometz.
- **Points d'eau :** Salle du Paradou, Place de la Mairie, Cimetière, terrain de sports.
- **Commerces :** Boulangerie, Boucherie-Charcuterie (Grande Rue), Pharmacie (Place de la Mairie), Primeur (place de l'Eglise le samedi matin).

## LOISIRS

### Centre équestre

Poney-club, spécialiste du tourisme équestre. Tél : 01 60 12 22 21

**G.R. 11 et 11D** traversant le village

**Terrain de boules** près du parking de la place de la Mairie

**Terrain de sports**, rue de la Porte de Paris

**Skate parc** au stade.

## A NE PAS MANQUER...



**Anciennes carrières de meulières**



© Gérard Faudot

**Eglise Sainte-Marie-Madeleine**

## PROMENADE

En 1892, un recensement des chemins ruraux révélait déjà 18,317 kilomètres de voies. Le promeneur est donc depuis longtemps roi aux Molières, en particulier sur les multiples voies piétonnes aménagées aujourd'hui. Il découvre, à l'occasion, d'anciennes inscriptions, notamment : « la mendicité est interdite dans le département de Seine et Oise » (rue de Gometz), que l'on retrouve, si l'on cherche bien, dans la plupart des communes.

Le bois communal de la Coquetière, sur la route de Gometz (derrière la salle du Paradou) est un endroit idéal pour se détendre et pratiquer le V.T.T. Sur la Place de la mairie a disparu l'arbre de la Liberté planté sous la Révolution, victime, il y a quelques années, de la maladie des ormes (la graphiose).

Face à l'église, place des Lilas, résonnent encore aux oreilles des anciens les coups de marteau du forgeron. Son épouse pouvait, de sa cuisine, reconnaître la pièce qu'il était en train de forger, au seul bruit du fer sur l'enclume !

D'où que l'on sorte du village, les habitations s'arrêtent d'un coup et laissent place à de vastes étendues de terres agricoles, bijoux de notre région. Sur la route de Gometz, par temps très dégagé, on peut apercevoir la **Tour Eiffel** !

Sur l'**ancien site de TDF**, une ferme pédagogique vient d'ouvrir : c'est un foyer d'Accueil Médical pour Autistes.

## PETITE PAUSE FLORE

Peu boisée (14% de la superficie communale), c'est pourtant dans ses espaces forestiers que la commune présente le plus d'intérêt floristique. Une belle population de **Polystic à aiguillons**, grande fougère des ravins exposés au nord, rare et protégée, peut se voir sur le versant ouest du ru de Mouillecrotte. Plusieurs **orchidées** (**Listère ovale**, **Orchis mâle**, **Orchis des montagnes**) fleurissent aussi au printemps vers l'extrémité ouest du bois du Parc Berrier. Le bois communal de la Coquetière offre une riche floraison printanière, caractéristique des forêts mélangées à **Chêne**, **Charme**, **Frêne**, **Merisier** qui poussent sur les bons sols forestiers. Au total, il a été vu exactement 333 espèces de plantes sauvages sur la commune.



## TEMPS FORTS

### Loto de la Caisse des Ecoles

Dernier samedi de janvier

Brocante le 1<sup>er</sup> mai.

### Salon d'artisanat

Organisé par la Caisse des Ecoles, le 2<sup>ème</sup> week-end de novembre.

## PAUSE REPAS

### Le chat botté

2, rue de gometz. Tél. : 01 69 41 39 62

### Café Le Molières

8, place de la mairie. Tél. : 01 60 12 95 42

## CÔTÉ MATÉRIAUX

Les extractions de matériaux dans notre sous-sol ont été nombreuses, dispersées et variées. Chaque commune en possède une ou plusieurs, en position de plateau, de versant ou de fond de vallée.

C'est surtout à Boullay et aux Molières que le rebord du plateau a été exploité pour fournir du **grès** et de la **meulière**. Le grès a été beaucoup exporté pour le pavage des rues de Paris puis utilisé pour les bordures de trottoirs, la meulière est la principale pierre de construction de nos murs, de nos châteaux et de nos maisons anciennes. Par sa qualité, elle a aussi servi à la confection de meules dont la notoriété a largement dépassé les limites régionales. Sur le plateau, les carrières ont donné naissance à des mares ou à de simples trous, selon le niveau de la nappe.

De nombreuses petites sablières restées béantes, ou d'autres, plus grandes et transformées en décharges, ont fourni des sables utilisés comme remblais ou exportés pour la verrerie. Saint-Maurice possède la seule carrière de sable en activité du Pays de Limours : il s'agit de la carrière des Fonds d'Ardenelle (près de la route du Marais à St-Chéron), d'où on extrait du sable de Fontainebleau, appelé sablon.

Angervilliers et ses environs possède un gisement d'argile pour la poterie, la briqueterie et la confection de matériaux réfractaires. Une est en activité à la Jousserie sur Angervilliers et deux autres ont cessé d'être exploitées. La carrière de l'Alouetterie, près de Bajolet a fait grand bruit dans la région en raison du projet de remblaiement désapprouvé par la majorité de la population et la plupart des élus du Pays de Limours. Celui-ci, malgré tout autorisé par la Préfecture, consiste à amener 2 millions de m<sup>3</sup> de terre soit «un camion toutes les 3 minutes pendant 12 ans» selon le slogan des opposants au projet. Non loin de là, (étangs Baleine et Brûle-Doux), une demande s'adressant au même filon d'argiles de haute qualité pour fabriquer des céramiques, a été finalement rejetée après plus de 10 ans d'opposition des riverains, des élus et de nombreuses associations.

Il est vrai que le projet risquait de détruire un des sites botaniques les plus précieux du département. Plusieurs préfets successifs n'ont pas osé donner une suite favorable à la demande d'ouverture et finalement, le site a fait l'objet d'un arrêté de protection de biotope, ce qui le met à l'abri de toute extraction.

Les alluvions de la Rémarde ont produit de gros volumes de granulats issus notamment à la Plaine de Bavielle où existe maintenant un grand plan d'eau qui sert aussi de bassin de rétention des eaux en cas de crue de la rivière.

Pour l'anecdote, on peut enfin signaler que la craie, pour l'amendement des terres agricoles, a été aussi exploitée dans le passé.

Avant les années 1980, les exploitations étaient peu réglementées, alors que de nos jours, les demandes d'autorisation d'ouverture de carrières sont beaucoup plus exigeantes vis-à-vis de l'environnement et doivent contenir un plan de réaménagement.